

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 29/06/2021

DEPARTEMENT
LOIR ET CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 juin 2021

MAIRIE

CHISSAY EN TOURAINE

41051

L'an deux mil vingt et un, le 29 juin, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe PLASSAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 23/06/2021

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. PLASSAIS Philippe, Mme DORNE Laurence, M. VERRIER Julien, Mme GERBERON Claudette, M. ROULET Alain, M. BOYER Jean Hervé, M. PLAUT-AUBRY Richard, M. VILLAIN Anthony, Mme RUZÉ Hélène, Mme ARNOU Véronique, Mme BREUZIN Séverine, Mme GAULT Odile, M. GUIRAUD Daniel, Mme CHABOT Aurore.

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

M. PELLÉ Gilles.

POUVOIR : M. PELLÉ Gilles a donné pouvoir à M. PLASSAIS Philippe.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. PLASSAIS Philippe, maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance : Mme CHABOT Aurore.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 01 avril 2021.

Monsieur le maire présente à l'assemblée le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 01 avril 2021.

Proposition d'amendement : Odile Gault demande qu'un graphique ou un tableau chiffré soit réalisé et proposé en amont aux conseillers l'année prochaine pour les différentes hypothèses d'augmentation des taux, sujet qui avait été abordé lors du conseil mais pas retranscrit dans le compte-rendu.

De plus, Daniel Guiraud précise qu'il aimerait que toutes les remarques évoquées lors des conseils soient transcrites également dans les comptes-rendus.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces remarques sur le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 01 avril 2021.

2. Montant demandé pour la DSIL 2021 à définir.

Vu la délibération 2021/06 du 18 février 2021 autorisant la demande de subvention au titre de la DSIL,

Vu la nécessité de définir précisément le coût et le montant demandé concernant la DSIL,

Vu le montant HT des travaux soit 565 150 euros.

Monsieur le maire propose d'inscrire la somme de **90 000 euros** au titre de la DSIL, soit 16 % du montant total HT au tableau de financement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Valide la somme et le pourcentage proposés.

3. Échange de terrains entre la commune de Chissay et Monsieur VERRIER Denis.

Vu le projet de mise en place de l'assainissement au Canton,

Vu la prise en charge des frais à hauteur de 250 euros par Monsieur VERRIER,

Le maire précise que le projet en cours est de relier les habitations du Canton à l'assainissement collectif. Pour mettre en place ce projet, il est nécessaire de racheter des petites parcelles, afin de faire passer tous les réseaux avec une solution d'assainissement en gravitaire.

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal d'échanger la parcelle cadastrée F 308 de **593 m²**, propriété de la commune avec les parcelles cadastrées C 614, 457,413,361,710 et D722 pour une surface totale de **705 m²**, propriétés de Monsieur VERRIER Denis.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Autorise l'échange des parcelles.

Autorise le maire à signer tout document s'y affairant.

4. Achat des parcelles cadastrées D 1825 et D 1826.

Vu l'accord de Monsieur TOULZA Daniel,

Vu le projet d'aménagements des bords du Cher.

Considérant que la commune prendra en charge les frais notarié.

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal d'acheter les parcelles citées en objet à Monsieur TOULZA Daniel , la D1826 pour 1704 m² et la D1825 pour 290 m² .

Monsieur la maire propose le montant de **800 euros** pour l'ensemble des deux parcelles,

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Autorise l'achat des parcelles cadastrées **D 1825 et D 1826**,

Valide le montant proposé,

Autorise monsieur le maire à signer tout document s'y affairant.

5.Achat de parcelle cadastrée C 410.

Vu l'accord de Monsieur MENAULT Bernard,

Vu la nécessité d'acquérir cette parcelle afin de mettre en place l'assainissement au Canton,

Vu la superficie de la parcelle C 410 de 354 m²,

Considérant que la commune prendra en charge les frais notarié.

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal d'acheter les parcelles citées en objet à Monsieur MENAULT Bernard,

Monsieur la maire propose le montant de **200 euros** pour cette parcelle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Autorise l'achat de la parcelle cadastrée **C 410**,
Valide le montant proposé,
Autorise Monsieur le maire à signer tout document.

QUESTIONS DIVERSES :

1/ Le maire demande si quelqu'un peut le remplacer pour assister la commission sécurité, à la préfecture de Blois le jeudi 8 juillet à 9h35, Richard ou Laurence iront à sa place.

2/ Demande de M. Agro Emmanuel, d'organiser un salon sur les produits régionaux : organisation « clé en main », avec une 100aine d'exposants. Il voudrait organiser cela au bord du Cher, le week-end du 16-17 octobre 2021. Il viendra présenter son projet devant tous les conseillers le plus tôt possible. Philippe doit rappeler M. Argo pour convenir d'un RDV Afin qu'il ait le temps de mettre en place le salon ensuite.

3/ Gens du voyage : tous les conseillers ont reçu récemment un mail transféré de Guillaume Cailloux par rapport à un terrain en friche acheté par les gens du voyage pour s'y installer. Actuellement, il n'y a pas de courant. Monsieur Le Maire n'a pas autorisé d'aménagement sur ce terrain. Actuellement, les gens du voyage sont absents du terrain pour plusieurs mois.

4/ Tour de France : besoin de bénévoles pour mercredi 30/06/2021 pour installer les vélos, les barrières... jeudi 1^{er} /07 : restauration sur place – il faudra également aider au montage des barnums.

5/ Course de Caisses à savon le 11 juillet organisée par l'APE – ils auront certainement besoin de bénévoles de la commune, pour installer des ballots de paille, le samedi ... Julien essaiera de faire des bottes la semaine précédente.

6/ Jours de Cher : 16 et 17/07. Julien propose de faire un radeau avec Saint Georges. Le radeau sera fait sur une base de pédalo. Demander à nos connaissances si des personnes seraient disponibles et auraient envie d'aider à construire le radeau et le jour J pour aider à faire passer les écluses (il faudrait 6 à 8 personnes).

7/Question voirie : Quand auront lieu les réfections de chaussées et de bernes suite aux travaux du Siaep pour acheminer l'eau à la Grange Rouge ? Les bernes ont été faites récemment –et les enrobés prochainement. La réfection des enrobés du programme voirie par la société Eiffage était prévue en juillet mais sera décalée en septembre ou octobre.

8/ Le policier municipal va pouvoir verbaliser désormais, il vient de recevoir l'agrément.

9/ Odile Gault demande le compte rendu de la réunion bâtiment du 29-04-2021 qui n'a pas été diffusé.

10/ Odile Gault demande que la commission hygiène et sécurité se réunisse – Notamment pour la mise en place du document unique – Daniel propose son aide pour la mise en place de ce document. Une commission générale pourra être faite pour présenter ce document unique à tous les conseillers.

Fin de séance.

Fait le 29 juin 2021

Le Maire

Philippe PLASSAIS

